

Je loue un kiosque pour un anniversaire. Puis-je le décorer ?

Oui en respectant les consignes ci-dessous :

- ne pas faire usage de confettis, clous ou punaises
- ne pas rapprocher les tables de pique-nique du parc vers les kiosques
- ne pas installer des structures de jardin (barnum, tonnelle, tables, piscine...)